

L'année 2025 se termine positivement pour les performances de nos clients, non sans stress venus de toutes parts !

2026 sera une année où l'agilité devra être encore plus présente.

Nous maintenons le cap !

Bonne lecture.



Anthony
BONNARD

Mathieu
SANLAVILLE

Stéphanie
SANLAVILLE

Simon
COUTURIER

Au sommaire

#1

FISCALITÉ

Situation budgétaire et incertitudes

#2

L'ACTU DES CLASSES D'ACTIFS

Bilan 2025 & Perspectives 2026

#3

LA NOUVEAUTÉ CHEZ NORMA

GWS Digit Callable Mars 2026

Gabarit de mise en page :  **bcom** • 02 31 94 23 25 • agence-bcom.fr

Norma Conseils, SAS au capital de 199.175 € immatriculée au RCS de Caen sous le numéro 832 203 343. Siège social au 3 rue Martin Luther King – 14280 Saint-Contest. Site web : www.normaconseils.fr. Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 17006196 (www.orias.fr) en qualité de : - Courtier en assurance - Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement en qualité de mandataire - Conseiller en investissements financiers adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9. Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur.

Situation budgétaire et incertitudes

Dans l'impasse ?

En décembre 2025, le budget 2026 n'a pas été voté dans les délais par le Parlement, conduisant à l'utilisation d'outils législatifs (loi spéciale) pour assurer la continuité des prélèvements. Cela signifie que **certaines mesures fiscales prévues ne s'appliqueront pas immédiatement au 1er janvier 2026.**

La principale mesure (et presque unique à ce stade) est la hausse des prélèvements sociaux.

En effet La Contribution Sociale Généralisée (CSG) augmente sur les revenus du capital et du patrimoine, en application de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) 2026, définitivement adoptée en décembre 2025.

Le taux de **CSG passe ainsi de 9,2 % à 10,6 %** sur la plupart des revenus du patrimoine et de placement à compter du *1^{er} janvier 2026*.

Cela fait monter le taux global des prélèvements sociaux applicables à ces revenus (CSG + CRDS + autres prélèvements) à **18,6 % (au lieu de 17,2 %)**.

Modification du Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) :

Le taux global du PFU (Flat-tax) passe ainsi de **30 % à 31,4%**.

Cette hausse s'applique **dès le 1^{er} janvier 2026** pour les revenus de placement tels que :

- **Comptes-titres ordinaires (CTO)** : revenus d'actions, obligations, OPCVM, etc.
- **Dividendes en nominatif** : revenus de valeurs mobilières.
- **Intérêts des comptes à terme et des livrets bancaires fiscalisés** (hors Livret A/LDDS/etc.).
- **Plan d'Épargne en Actions (PEA)** : notamment les plus-values
- **Plans d'Épargne Retraite (PER)** : tous types (individuels, collectifs, assurantiels ou bancaires) sont concernés lors des sorties en capital ou en rente

Exceptions et cas particuliers

Certains revenus échappent à cette hausse de CSG, notamment :

- **Livrets réglementés** (exemples : Livret A, LDDS, Livret Jeune, LEP) : toujours dispensés de prélèvements sociaux.
- **Épargne logement** (PEL et CEL) : intérêts et primes restent soumis aux taux actuels.
- **Assurance-vie** : la hausse ne s'applique pas à l'imposition des produits déjà acquis dans la majorité des contrats.
- **PEP (Plan d'Épargne Populaire)** : fermé à la souscription mais protégé.
- **Revenus fonciers et plus-values immobilières**



Conclusion : La fiscalité en France devrait connaître des changements importants dans les prochaines semaines avec le vote du budget 2026. Nous vous tiendrons informés des éventuelles modifications sur votre patrimoine.

L'Actu des classes d'actifs

1/ Une situation géopolitique toujours instable

Le contexte géopolitique mondial demeure marqué par de nombreuses incertitudes, générant une **forte volatilité sur les marchés actions**. Les investisseurs doivent composer avec des tensions internationales persistantes, des conflits régionaux et des enjeux économiques majeurs. Pour autant, et malgré ces turbulences, **les bourses mondiales ont inscrit de nouveaux records en 2025**. Cette performance s'explique notamment par la **résilience de la croissance économique** et surtout par l'essor spectaculaire de **l'intelligence artificielle**, véritable moteur de valorisation pour de nombreux secteurs. Dans cet environnement contrasté, il est essentiel d'adopter une approche prudente et méthodique.

Entrer progressivement sur les marchés actions, par des investissements fractionnés dans le temps, permet de **lisser le risque**, de réduire l'impact de la volatilité et d'éviter les mauvais points d'entrée.

2/ Les métaux précieux : vigilance après la forte hausse

Les métaux précieux ont récemment connu une **envolée spectaculaire de leur cours**, portés par les incertitudes économiques, les tensions géopolitiques et leur rôle traditionnel de valeur refuge. Si cette dynamique reste favorable à court terme, **la prudence s'impose**. Une exposition excessive à cette classe d'actifs peut s'avérer risquée. Comme le dit l'adage : *« les arbres ne montent pas jusqu'au ciel »*.

3/ L'immobilier de rendement : toujours une valeur structurante

Malgré un contexte de **taux d'intérêt toujours élevés**, l'immobilier de rendement demeure une **classe d'actifs attractive sur le long terme**, notamment pour les investisseurs à la recherche de revenus complémentaires et de stabilité patrimoniale. Le recours au **crédit immobilier** conserve tout son intérêt, en permettant de bénéficier de **l'effet de levier**, levier puissant pour se constituer un patrimoine tout en mobilisant une épargne limitée. Toutefois, une attention particulière doit être portée au **véhicule fiscal choisi**. La fiscalité de l'immobilier locatif en France étant particulièrement lourde, une mauvaise structuration peut fortement impacter la rentabilité.

Dans cette optique, nous privilégions :

- **L'immobilier meublé**, pour son cadre fiscal plus favorable
- **La SCI à l'IS**, permettant une meilleure maîtrise de la fiscalité
- **Les SCPI européennes**, offrant diversification géographique et fiscalité souvent plus douce



Conclusion : Les gagnants de 2025 (Métaux précieux, obligataires, absolute return, actions américaines et émergentes notamment) ne seront surement pas tous sur le podium de 2026 ! Le facteur « X » sera l'évolution des taux (FED & BCE) mais également celle des devises (attention à l'évolution de l'euro/dollar). Pour bien appréhender ces enjeux il convient donc de diversifier les stratégies et les zones géographiques (encore plus qu'en 2025 😊).

Privilège GWS Digit Callable Mars 2026

Produit structuré à Capital Garanti à échéance

Présentation



Face à des taux durablement élevés et volatils, nous avons conçu une solution alliant protection du capital et rendement attractif, avec une distribution trimestrielle. Cette approche a donné naissance à l'obligation « GWS Digit Callable Mars 2026 ».

GWS Digit Callable Mars 2026, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une obligation à taux fixe, conçue pour profiter du niveau actuellement élevé des taux d'intérêt. Accessible au sein des contrats d'assurance-vie et de capitalisation **GENERALI**, ce placement garantit un rendement de **6,5 % par an sur les deux premières années, soit 13 % cumulés**. Pour les années suivantes, l'objectif est un rendement annuel de **8,00 %**, sous réserve que l'**Euribor 12 mois** demeure inférieur à **2,95 %**.



Fonctionnement de la stratégie « GWS DIGIT CALLABLE MARS 2



Rendement inconditionnel de +13% sur les deux premières années



Coupon memoire de 8% versé chaque trimestre (si Euribor 12 mois est en dessous de 2,95%).



Le produit a une durée de vie maximum de 12 ans (du 25/03/2026 au 28/12/2037).



Fonds à capital garanti à l'échéance.



Le risque de perte en capital existe en cas de sortie avant le remboursement.



Remboursement anticipé au gré de l'Emetteur.

L'EURIBOR 12 mois c'est quoi ?

C'est le taux d'intérêt "moyen" pour des prêts entre banques sur 1 an. Actuellement le taux Euribor 12 mois est à 2.226%.

GWS Digit Callable Mars 2026, capital garanti ?

En cas de conservation de l'investissement jusqu'à son échéance, **le capital est garanti à 100 %** par l'émetteur de l'obligation. Une sortie anticipée reste toutefois possible à tout moment avant l'échéance ; celle-ci s'effectuera alors à la valeur liquidative, avec un risque éventuel de perte en capital.